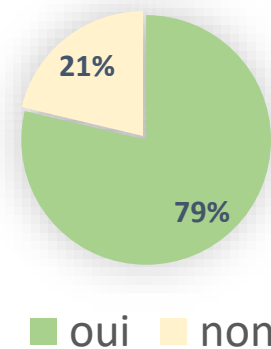


Enquête FLASH « **Quelle réalité de la coopération en EAC entre les directions Culture et Education à l'interne des collectivités ?** »

Réalisée en mai 2022, une centaine de réponses, 2/3 des régions françaises représentées.



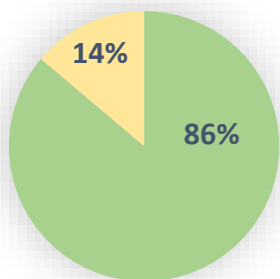
Existe-t-il des dispositifs d'EAC au sein de votre collectivité?



Les collectivités déclarant ne pas faire d'EAC sont massivement celles de moins de 10 000 habitants. Au-delà, on note que toutes les collectivités qui ont répondu au questionnaire font de l'EAC. Les moyens manquent pour les plus petites communes : double poste DAC/Directeurs de théâtre encore très fréquents, donc pas ou peu de capacité d'ingénierie, manque de ressources financières et humaines à affecter au sujet...

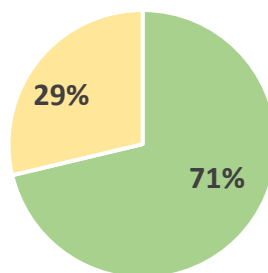
**Groupe de travail ANDEV / FNADAC**

Existe-t-il des projets communs entre les services Education et Culture?



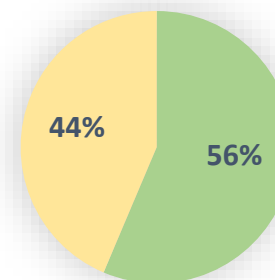
■ oui ■ non

Les services culturels associent-ils les équipes de l'Education à leurs réflexions autour de projets artistiques et culturels?



■ oui ■ non

Les services éducatifs associent-ils les équipes de la Culture à leurs réflexions autour de projets pédagogiques?



■ oui ■ non

Une coopération à améliorer ! On constate que le « silo » existe encore même entre adhérents fonctionnaires de collectivités engagées en EAC. Le sujet souffre en interne d'un manque criant de co ingénierie ...

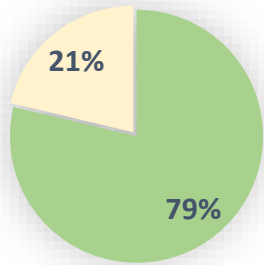
Les retours font état d'une méconnaissance réciproque des dispositifs croisés potentiellement porteurs d'EAC et à la croisée des domaines de compétence (PEDT, contrats de Ville, Cité Educative, CTG ...), mais également une difficulté à créer une culture commune autour de la notion.

Pourtant la Culture est déclarée comme pilier fondamental des projets pédagogiques par les directeurs.rices Education, et les publics Enfance et Jeunesse des cibles prioritaires des directeurs.rices Culture, pourquoi ne se retrouve-t-on pas ?

Les politiques contractuelles sont signalées comme incitatrices à la coopération, les filières et culture de métier mériteraient un rapprochement, notamment par le biais de la formation.

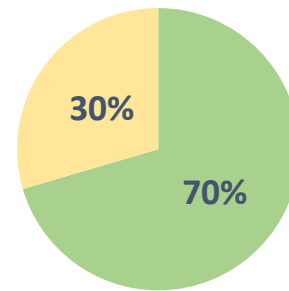
**Groupe de travail ANDEV / FNADAC**

Existe-t-il des dispositifs d'EAC au sein de votre collectivité?



■ oui ■ non

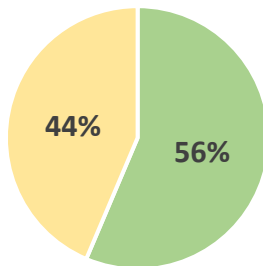
Collectivités ayant un programme EAC formalisé (CLEA, contrat culture, conventions pluriannuelles structurantes...)



■ oui ■ non

Des contrats EAC très variés et largement employés par nos adhérents engagés sur des actions en EAC : CLEA, résidence territoriale en milieu scolaire, CTEAC... Contrats générant TOUS des financements et une organisation de la coopération.

Existe-t-il une instance dédiée à la coopération entre les services culturels et éducation (soit interne, soit inter partenaires type DRAC, Education Nationale...)?



■ oui ■ non

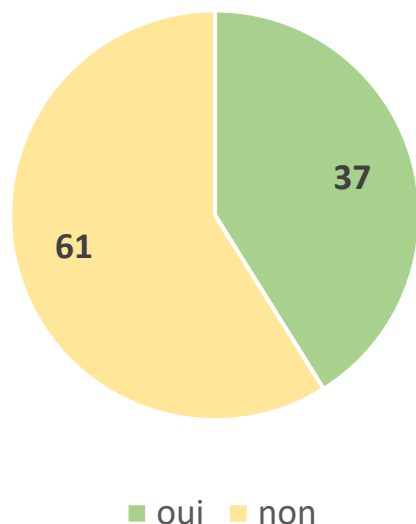
On remarque que malgré une majorité de répondant déclarant pratiquer l'EAC, la pratique de l'EAC n'induit pas forcément de formalisation institutionnelle : les bonnes pratiques de coopération peuvent se faire en dehors des labels et contrats.

Un point d'attention est à porter sur le fait qu'on mentionne une coopération externe facilitée par les contrats spécifiques EAC, mais qui n'induit pas nécessairement une coopération interne...

Les contrats et modèles « classiques » en EAC ont peut-être besoin d'élargir le spectre des acteurs (notamment le champs de l'éducation populaire) ou cela relève-t-il uniquement des bonnes pratiques des professionnels de la Culture, en interne des collectivités ? Quelle prise en compte institutionnelle de la filière Animation/Education ?

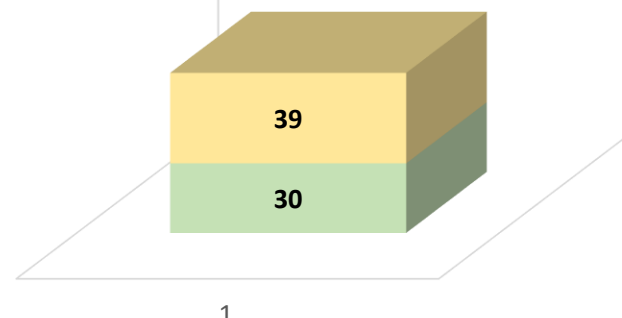
**Groupe de travail ANDEV / FNADAC**

Nombre totale de collectivités sur 98 qui ont enclenché la démarche vers le label 100% EAC



Nombre de collectivités ayant un cadre EAC formalisé ou une instance de coopération EAC et qui ...

- ne demandent pas le label
- demandent le label



8 collectivités se sont engagées dans le label 100%, parce qu'elles mettent en œuvre des projets mais dont certaines déclarent ne pas maîtriser les cadres contractuels ! Chiffre qui se recoupe avec le nombre de non adhérents répondant au questionnaire, déclarant être éloignés des actualités et rouages des partenariats institutionnels.

Cependant, des contrats EAC très variés sont largement employés par nos adhérents et non adhérents : CLEA, résidence territoriale en milieu scolaire, CTEAC... Contrats générant TOUS des financements et une organisation de la coopération, notamment à l'externe de la collectivité.

Pourtant, la majorité ne s'engagent pas dans le label 100%. En effet, dans un contexte partenarial et opérationnel satisfaisant, quel intérêt pour le 100% EAC?

Beaucoup de répondant signalent ne pas avoir le temps d'instruire des dossiers n'ouvrant aucune recette financière ... Les professionnels sont surchargés, la gloire du label ne suffit pas et élus comme techniciens savent valoriser à leur échelle leurs engagements EAC hors label.